

Je soussigné NOM

N° de passeport

NOM, prénom(s),

signature du demandeur

Finale de la Coupe du Monde de windsurf PWA « Airwaves Noumea Dream Cup » - Nouméa, du 21 au 26 novembre 2017

Demande d'admission temporaire de matériel sportif en vue de la participation aux épreuves de la compétition

Date

Date de naissance

Nationalité

Date

VISA DU SERVICE DES DOUANES

2) à la réexportation

1) à l'importation

Lieu

N° de vol au départ

Prénom(s)

N° de vol à l'arrivée

l'article 273 et réprimée par l'article 265 du Code des douanes de Nouvelle-Calédonie.

| sollicite par la présente déclaration l'admission temporaire du matériel de sport en cours d'usage désigné ci-dessous, en vue de participer aux épreuves de la Finale de la Coupe du Monde de windsurf PWA « Airwaves Noumea Dream Cup » se déroulant à Nouméa du 21 au 26 novembre 2017. [Une liste reprenant les mêmes rubriques peut être annexée à la présente en cas de besoin de ligne ssupplémentaires] | | | | | |
|---|--------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------|--------------|
| Matériel | Marque | Modèle et N° de série le cas échéant | Couleur(s) prédominante(s) | Valeur à neuf en XPF | Observations |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Je déclare avoir pris connaissance que l'absence de réexportation de la totalité des marchandises à l'issue des épreuves constitue une infraction prévue par